

MAIRIE DE BREZIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

SALLE DE LA MAIRIE

Était (ent) Présent (es) :

Mmes : DELAGE Nathalie – PIZZABALLA MOUSSEEF Coline
CHAMPSAUR Claude – LE BEC Ophéline

Mrs : DUBOIS Dominique – DESAGHER Jean-Louis – BONNENFANT Jean
Bernard – WEL Baptiste

Était absents : Mr MARCHETTO Vincent – EYNAUD Ludivine – AMOYEL Laura

Procuration : EYNAUD Ludivine est représentée par CHAMPSAUR Claude

Secrétaire de séance : Mme PIZZABALLA MOUSSEEF Coline

OUVERTURE DE LA SEANCE A 20 H 00

==--==--==--==

ORDRE DU JOUR

Approbation du dernier compte rendu :

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve le compte rendu du précédent conseil.

1 - Convention pâturage Mr Chaîne :

Suite à la décision du conseil municipal du 27 avril 2026, concernant la demande de pâturage de Mr Chaîne, une convention doit être signée. Une réunion est prévue le jeudi 1^{er} octobre en présence de l'ONF de Mme CHAMPSAUR Claude 1^{ère} adjointe et de l'éleveur pour convenir des termes de cette dernière. Le prix est classifié et sera déterminé à l'issue de cette réunion. Une recherche de l'historique et des autres locations en cours doit également être menée en amont de cette rencontre. Retour sera fait aux conseillers.

2 – Coupes affouagères (choix mode coupe/prix)

Il n'existe pas de tarif national, la taxe d'affouage est décidée par le conseil.

2 options sont présentées au conseil sur prescription de l'ONF :

- Bois sur pied : les habitants font eux même l'abattage.

- Bois déjà coupé et façonné par l'ONF, disponible en bord de piste.

L'attribution des lots se fait par tirage au sort quelque soit le mode choisi
Lors de la dernière campagne, le lot en bois sur pied était vendu 150 €
Le conseil décide d'attendre de connaître le prix que l'ONF propose pour l'abattage des arbres pour déterminer si c'est un service à proposer aux habitants.

3 – CNAS caisse nationale d'Action Sociale (employés municipaux)

Les employés municipaux souhaiteraient bénéficier du CNAS qui est une caisse de prestations et actions sociales pour les agents municipaux. L'adhésion est de 200 €/an/employé. A voir avec la commune de Rochebrune.

« Les membres du conseil municipal présents ou représentés adoptent cette délibération à l'unanimité. » »

4 – Panneaux photovoltaïques salle des fêtes.

Après examen des résultats de la salle multi-activités, celle-ci es déficitaire. Aussi une réflexion sur la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur cette dernière est menée par la municipalité.

La commune a demandé 2 devis à titre informatif par deux entreprises différentes pour équiper la salle multi-activité de panneaux photovoltaïques. Ceux-ci avoisinent les 35 000 € HT. L'amortissement estimé est d'environ 4 ans.

Les questions sur le sujet sont les suivantes :

- Est-il nécessaire de faire un appel d'offre dans ce ca ?
- Quels sont les financements possibles exceptés les 30 % de la région, 30 % de département, il reste donc 40 % à la charge de la commune.
- Les CEE sont 'ils mobilisables pour ce type de travaux ?

Il s'avère que la salle dispose visiblement d'une source d'énergie géothermique.
Des remarques sur l'utilisation des systèmes de chauffage et de refroidissement sont remontés suite à cette saison estivale, et une optimisation énergétique de la salle doit-être menée en parallèle des études pour l'installation d'un nouveau système de production d'énergie.
Une délibération est adoptée à l'unanimité pour continuer les études et d'autres contacts et devis seront consultés.

5 – Facturation électronique (ONF)

Suite au passage à la facturation électronique au niveau national, les factures avec l'ONF doivent maintenant être dématérialisées.

« Les membres du conseil municipal présents ou représentés adoptent cette délibération à l'unanimité. » »

Informations diverses

1 – Bornes de recharges TE05

Territoire d'Energie 05 propose l'installation, à leur frais, d'une borne de recharge électrique sur

le parking de la salle multi-activités. La convention présentée ne précisant pas suffisamment les conditions, termes et données techniques de la dite borne, des renseignements complémentaires sont nécessaires.

Une proposition de rencontre avec TE05 est suggérée afin de répondre aux différentes questions et de débattre sur le sujet.

2 – Point sur les travaux réseaux

Le réseau du village étant vieux et vétuste, les contre temps sont nombreux.

D'autres imprévus se sont rajoutés au planning des travailleurs : soucis sur les canalisations de Champ d'Arène et des Champsaur... La fin des travaux est prévue fin novembre 2026 pour éviter les gelées d'hiver, notamment pour la mise en place de l'enrobé.

Ces imprévus ont engendré des coûts plus élevés que prévu. Nous rappelons qu'il n'y a pas de subventions pour les eaux pluviales.

Lorsque le montant total des travaux sera connu, un emprunt bancaire sera à étudier pour financer les travaux.

3 – Toiture église

La toiture de l'église nécessite des travaux urgents. Cette année, la société Éric Pascal interviendra avant l'hiver pour palier aux urgences (3 141 €), et le reste sera fait au printemps 2027.

4 – Parcelle Champ d'Arène

Une habitante demande de récupérer une parcelle communale au hameau de Champ d'Arène. Au vu de l'accès au four communal par cette parcelle, et la volonté de la municipalité de ne pas se départir de ces morceaux de terrains, la demande est refusée à 'unanimité.

5 – Enedis Poteau

Un devis a été demandé à ENEDIS pour déplacer un poteau afin d'améliorer le passage dans les ruelles. Celui-ci s'élève à 9 037 € HT.

Celui-ci a été refusé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Le branchement de l'antenne installée route des Achards est prévue en novembre 2026

Remobilisation pour l'organisation d'une ½ journée geste et paroles qui sauvent, lancement du processus à la salle des fêtes.

Retour sur la gestion du feu de forêt été 2026. Au total 7 ha brûlés.

Rappel sur la présence obligatoire des conseillés les 18 avril et 2 mai pour la tenue des élections présidentielles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30